



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación



CONFÉRENCE

Vingt-huitième session

Rome, 20 octobre - 2 novembre 1995

QUATRIÈME RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION POUR L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
GENERALITES	1-2
PROGRES REALISES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION	3-4
MESURES FONDAMENTALES PRISES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN	5-45
Elaboration et suivi des projets	5
Vulgarisation et formation technique	6-12
Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement	13-20
Sécurité alimentaire et nutrition	21-25
Formation à l'analyse des spécificités liées au sexe	26
Programme de formation SEGA	27-29
Matériels de formation à l'analyse des spécificités liées au sexe	30-31
Information et respect des spécificités liées au sexe	32-33
Appui et avis aux Etats Membres en matière de politique tenant compte des spécificités de chaque sexe	34
Amélioration des statistiques	35-39
Influencer la formulation des politiques	40-44
Renforcer les dispositifs d'intégration des femmes dans le développement	45

	Paragraphes
NOUVEAUTES CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU PLAN	46-64
Révision du Plan d'action	47-49
Quatrième Conférence mondiale sur les femmes	50-61
Actions en faveur des femmes	62-64
ACTIONS DE DECISIONS	65

GENERALITES

1. A sa vingt-septième session en 1993, la Conférence a demandé qu'un quatrième rapport d'activité soit soumis à sa vingt-huitième session en 1995 et a recommandé également que le Plan d'action soit révisé, comme le prévoyait le premier Rapport d'activité qui préconisait un examen périodique des secteurs prioritaires pour s'assurer que les objectifs restaient adaptés à l'évolution des situations. C'est pourquoi le présent Rapport ainsi que le Plan d'action révisé sont soumis pour examen et approbation.
2. Les activités décrites dans le présent Rapport montrent que la FAO continue de faire progresser de façon sensible la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement, dans les domaines prioritaires tant fondamentaux qu'administratifs.

PROGRES REALISES DANS LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

3. Dans le cadre de ses activités fondamentales, la FAO a continué de mettre au point des interventions novatrices visant à accroître l'accès des femmes rurales aux ressources productives et à renforcer le contrôle qu'elles exercent sur ces ressources, notamment en améliorant la vulgarisation et la formation. Plusieurs organisations ont démontré par leurs activités le rôle déterminant que jouent les femmes dans certains domaines comme la sécurité alimentaire, la nutrition des ménages et le bien-être de la famille, la démographie et le développement écologiquement durable. Dans de nombreux pays, les capacités institutionnelles permettant de différencier les besoins et les problèmes des femmes rurales de ceux de leurs homologues masculins ont été renforcées. Les compétences des institutions, tant gouvernementales que non gouvernementales, ont été améliorées afin qu'elles puissent fournir des services qui tiennent compte de cette différenciation. Grâce à l'expérience acquise, la FAO sera mieux préparée pour reproduire dans d'autres pays ces réussites et concevoir à l'avenir des actions encore mieux adaptées. On trouvera plus loin des exemples des résultats obtenus en 1994-95 dans les domaines fondamentaux de l'élaboration et du suivi de projets tenant compte des spécificités hommes/femmes; de la formation à l'analyse de ces spécificités; des avis de politique générale fournis aux Etats Membres dans ce domaine.
4. La FAO s'est également efforcée de progresser dans chacun des domaines administratifs prioritaires, et un effort tout particulier a été consacré à la révision du Plan d'action et aux activités de préparation et de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Une section du présent rapport donne des informations sur les activités entreprises pendant l'exercice pour intégrer les questions de spécificités et d'intégration des femmes dans le développement dans les programmes tant de la FAO que de ceux des Etats Membres. Les projets de décisions soumis à la Conférence sont présentés dans la dernière section du présent document.

MESURES FONDAMENTALES PRISES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLAN

Elaboration et suivi des projets

5. Les activités liées à la conception et au suivi des projets ainsi que l'appui fourni dans le cadre du Programme ordinaire en 1994-95 pour mettre en oeuvre le Plan sont extrêmement amples et variées. Toutefois, pour des raisons de concision, la présente section ne donne qu'un échantillonnage représentatif dans trois domaines essentiels: vulgarisation et formation technique; environnement, gestion des ressources naturelles et développement durable; nutrition et sécurité alimentaire.

Vulgarisation et formation technique

6. *Intégration des femmes dans les activités de formation.* Pour remédier aux problèmes de mobilité des femmes rurales au Népal, la Division de la production et de la santé animales (AGA) a créé une unité de formation mobile qui s'est rendue directement dans les villages, avec pour résultat

que les femmes constituent désormais 45 pour cent des stagiaires. De même, en Amérique latine, AGA a organisé des ateliers de formation d'une journée de façon à ne pas perturber l'emploi du temps des femmes; celles-ci représentent, à ce jour, 60 pour cent du nombre total des participants et 55 pour cent des personnes présentes aux réunions de suivi des projets. On leur apprend également comment enregistrer juridiquement des groupements communautaires, ce qu'ont déjà fait 21 groupements et associations de femmes. En Gambie, AGA s'est employée à perfectionner les aptitudes de 10 000 agricultrices dans les domaines de l'élevage et de la commercialisation, en construisant des sites de démonstration dans un certain nombre de villages.

7. Dans le cadre de plusieurs projets de commercialisation de la production maraîchère au Lesotho et au Népal, la Division des systèmes de soutien à l'agriculture (AGS) aide actuellement les services de vulgarisation à fournir aux femmes rurales un ensemble de prestations dans les domaines suivants: planification de la production, amélioration des techniques après récolte et relations producteur-marché. Les projets, que la Division de la mise en valeur des terres et des eaux (AGL) consacre aux engrais, organisent des journées de démonstration centrées sur le rôle et les responsabilités des femmes dans la nutrition des plantes, la production horticole, la gestion des éléments fertilisants et les potagers collectifs.

8. *Réorientation des programmes d'économie familiale et agricole.* La FAO aide les Etats Membres à faire prendre conscience aux actuels et futurs agents de vulgarisation agricole et d'économie familiale, de la nécessité de donner aux femmes rurales une formation technique et des compétences en matière de gestion, afin de mieux comprendre le type de services qu'ils auront à fournir.

9. Pour offrir des services mieux adaptés aux familles rurales, la Division de la femme et de la participation populaire au développement (SDW) a aidé les gouvernements de Sri Lanka, du Népal, de la Hongrie, de l'Ethiopie, de la Gambie, de la Tunisie et de l'Ouganda à réorienter leur formation en matière de vulgarisation agricole et à réorganiser leurs systèmes de prestations pour les rendre plus participatifs, mieux adaptés aux bénéficiaires et plus ouverts aux questions de spécificités des hommes et des femmes. Les liens étroits de coopération établis avec des groupements régionaux, comme l'Association africaine d'économie familiale et l'Association régionale asiatique pour l'économie familiale, ont permis d'évaluer la formation dans ce domaine et de réorienter les programmes d'enseignement pour les adapter aux besoins des familles rurales.

10. En 1994, SDW a élaboré un manuel qui devrait aider les Etats Membres à réorienter le programme intitulé "Foyers ruraux et durabilité: intégrer l'environnement et les problèmes de spécificités liées au sexe dans les programmes d'économie familiale", et a publié en 1995 une nouvelle version de deux ouvrages importants: le Manuel de vulgarisation agricole et le Guide pour la formation des vulgarisateurs, en se fondant sur l'expérience acquise au cours d'un projet exécuté dans cinq pays (Kenya, Malawi, Sierra Leone, Tanzanie, Zimbabwe) pour améliorer le travail de vulgarisation conduit auprès des femmes. En coopération avec la Faculté d'agronomie et le Département d'économie familiale de l'Université du Ghana, RAFR revoit actuellement le Manuel de la FAO *"Améliorer le travail de vulgarisation agricole conduit auprès des femmes"* pour l'adapter aux besoins de formation spécifiques de ce pays. SDW fournit une assistance à des projets conçus pour atteindre les femmes rurales des zones éloignées, notamment le projet d'assistance aux groupements des femmes de la zone encadrée de Kayes Nord exécuté au Mali avec des fonds du Gouvernement belge, qui vise à accroître et à diversifier la production vivrière, à améliorer l'état nutritionnel, à créer des activités rémunératrices, à améliorer l'accès à l'eau et, de ce fait, prolonger les périodes de culture et, enfin, à aider les agriculteurs à créer des marchés locaux.

11. La FAO a commencé une série d'études de cas en Afrique et en Asie sur l'évolution du nombre de femmes inscrites dans les collèges et universités agricoles dans les pays en développement. Ces études complètent les annuaires des établissements d'enseignement qui fournissent le nombre d'étudiants et d'enseignants (femmes et hommes). Les annuaires relatifs à

l'Afrique et à l'Europe centrale et orientale ont été publiés en 1995. Pendant le présent exercice, SDW a organisé huit tables rondes régionales sur l'enseignement agricole, qui ont mis en évidence la nécessité d'accroître la participation des femmes dans les programmes agricoles. Des rapports succincts de ces réunions ont été publiés dans toutes les langues de l'ONU en 1994.

12. La Division des systèmes de soutien à l'agriculture (AGS) a révisé son manuel de formation, "Recherche et vulgarisation appliquées aux systèmes agricoles", afin de mieux l'adapter aux questions de spécificités liées au sexe. En 1994, la FAO a publié une étude de cas *La vulgarisation "entre femmes" - Formation des chargées de liaison auprès des paysannes*, qui résume les enseignements qu'elle a tirés de projets de terrain réalisés au Honduras entre 1986 et 1992 pour dispenser une formation et fournir des services de vulgarisation aux femmes rurales en faisant participer les femmes et les vulgarisateurs eux-mêmes. En se fondant sur les expériences acquises dans divers pays africains, AGS et SDW ont également produit une publication intitulée "Gestion des activités rurales génératrices de revenu", destinée à la vulgarisation.

Développement durable, gestion des ressources naturelles et environnement

13. Un grand nombre d'activités de la FAO visent à renforcer le rôle des femmes dans le développement durable, mais des efforts particuliers sont faits pour étudier les liens qui existent entre les femmes rurales, l'environnement, la pauvreté, et la démographie et assurer une sensibilisation à ce sujet.

14. *Les femmes, la gestion des ressources naturelles et l'environnement.* Un projet d'étude sur "Le rôle des femmes indigènes dans la gestion des ressources génétiques au Guatemala" a été entrepris dans des zones où de petits paysans ont acclimaté et adapté des variétés de maïs. Une deuxième étude en projet sur l'accès des populations indigènes de Bolivie et du Mexique aux ressources écologiques productives traitera de l'accès différencié des hommes et des femmes aux forêts et aux terres agricoles, ainsi que de l'organisation du travail familial et communautaire pour l'exploitation de ces ressources.

15. Pour répondre aux souhaits du Gouvernement néerlandais, une mission chargée de formuler un projet ouvert aux questions de spécificités des sexes intitulé *Constitution d'un savoir technique et de pratiques indigènes applicables à la gestion des ressources naturelles et à la sécurité des ménages dans les zones communales*, s'est rendue au Zimbabwe. Le projet vise à créer un mécanisme institutionnel et une méthodologie de recherche pour la conception de techniques et pratiques indigènes qui pourraient être prises en compte dans les politiques, programmes et plans d'action du Ministère de l'environnement et du tourisme et du Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur des terres et des eaux.

16. En 1994-95, la Division des politiques et de la planification forestières (FON) a publié des *Directives sur l'intégration des considérations de spécificités liées au sexe dans les projets forestiers de la FAO*, dans toutes les langues de la FAO. De plus, cette Division accorde une attention particulière aux questions de spécificités des hommes et des femmes dans toutes ses publications et matériels audiovisuels. En 1994-95, elle a publié notamment: *Aménagement des ressources forestières communes* (bibliographie annotée d'ouvrages concernant l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine), *Introduire la foresterie communautaire* (liste annotée de sujets et d'articles); un manuel de terrain intitulé *L'Arbre et les régimes fonciers: des outils d'évaluation rapide*, et une vidéo sous le titre "Qu'est-ce qu'un arbre?" En 1994, la Division des ressources forestières (FOR) a publié une monographie: "Le défi de l'aménagement durable des forêts: quel avenir pour les forêts mondiales?". L'ouvrage met en lumière les opportunités créatrices d'activités rémunératrices reposant sur les produits forestiers, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Un deuxième volume contenant diverses communications sur ce sujet est en préparation.

17. Au Myanmar, SDW apporte son soutien à quatre projets financés par le PNUD dans le cadre de l'initiative pour le développement humain; ces projets, tous axés sur la gestion des ressources naturelles et sur les spécificités liées au sexe, concernent la valorisation durable des mangroves, les parcelles communautaires pour le bois de feu, l'agriculture à faible coefficient de technicité et la remise en état de l'environnement de la zone aride du pays.

18. *Les femmes, la population et l'environnement.* Une table ronde d'experts sur les femmes, la population et l'environnement en Asie du Sud-Est a été organisée du 2 au 6 mai 1994 dans les locaux du Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, et a produit un rapport intitulé *L'environnement, les femmes et la population: Problèmes techniques et orientations de politique générale concernant l'agriculture et le développement rural en Asie du Sud-Est*. Sous la supervision technique de la FAO, l'Institut de la population et du développement de Manille a établi un ouvrage pédagogique destiné aux travailleurs périphériques, qui a été publié en 1994. Ce manuel propose un éventail de méthodes permettant d'intégrer les questions de spécificités des sexes dans les programmes d'enseignement et de formation actuellement appliqués dans les zones rurales.

19. Au titre des arrangements actuels FAO/FNUAP relatifs à la fourniture de services d'appui technique, la coopération avec les équipes d'appui dans les pays (CST) du FNUAP a porté notamment sur l'envoi d'une mission d'évaluation indépendante au Mozambique dans le cadre d'un projet OIT/FNUAP intitulé *Renforcement de l'organisation des femmes mozambicaines*. SDW a également établi des contacts avec les CST du FNUAP pour l'Afrique de l'Est et pour les pays arabes. Ces deux initiatives ont offert l'occasion de partager les résultats obtenus récemment par la FAO et le FNUAP dans le domaine des femmes, de la population et du développement et de jeter les bases d'une coopération ultérieure. La Division ESH/SDW a continué de participer à l'appui technique fourni à un projet du FNUAP en Chine *Santé maternelle et infantile et planning familial (MCH/FP)*.

20. Une assistance technique a été fournie au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient au Caire pour la conceptualisation d'un document de politique sur les femmes, la population et l'environnement au Proche-Orient, qui sera élaboré en 1995. Dans le cadre des activités menées par SDW pour promouvoir la coopération avec les ONG, un séminaire sur les concepts et méthodes préconisées par la FAO pour identifier les questions de fond touchant aux femmes, à la population et à l'environnement a été organisé au Nucleo de Estudos da Mulher e Relações Sociais de Genero de l'Université de São Paulo au Brésil.

Sécurité alimentaire et nutrition

21. La FAO s'efforce d'appuyer la contribution des femmes à la sécurité alimentaire et à la nutrition, de renforcer leur rôle en tant que principales responsables de l'état nutritionnel du ménage, en tant que créatrices de revenus et pourvoyeuses de nourriture, et d'améliorer leur accès à toutes les ressources nécessaires. La FAO accorde également une attention particulière aux propres besoins nutritionnels des femmes qui sont spécialement vulnérables lorsqu'elles sont mères célibataires, enceintes ou qu'elles allaitent.

22. *Sécurité alimentaire.* Le Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire de la Division de l'analyse du développement agricole et économique (ESA) de la FAO tient compte des questions de spécificités liées au sexe quand il évalue et identifie les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire aux niveaux des ménages, des communautés et des pays, et les solutions éventuelles à y apporter. En 1994-95, la FAO a effectué de telles analyses pour six pays d'Afrique, deux d'Asie et douze d'Amérique latine. Elle fournit actuellement, au plan régional, une assistance similaire à l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), à l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et à la Zone d'échanges préférentiels pour les Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ZCP). Pour toutes ces

activités, ESA a également insisté pour que l'on recrute des femmes en tant que consultants ou homologues nationaux.

23. *Nutrition*. En 1994-95, dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur la nutrition de 1992, la Division de l'alimentation et de la nutrition (ESN) a aidé, par le biais d'une assistance technique, un certain nombre de pays à évaluer leur degré de sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations, et à élaborer des plans d'action nationaux en faveur de la nutrition. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, ESN a organisé des consultations d'experts sur les besoins nutritionnels humains. Un regard attentif a été porté à la différenciation des besoins suivant le sexe, la situation des femmes enceintes ou allaitantes, et autres paramètres sexospécifiques pertinents.

24. *Denrées alimentaires traditionnelles dans la sécurité alimentaire des ménages*. Pour promouvoir la sécurité alimentaire des ménages, ESN accorde aussi une attention particulière aux denrées traditionnelles, cultivées ou à l'état sauvage, qui sont sous-utilisées. Ce sont les femmes qui sont presque invariablement chargées de les identifier, de les utiliser et de les conserver. Ces denrées sont particulièrement importantes dans les pays à déficit vivrier, car elles permettent de limiter les carences en vitamines et en minéraux par une diversification des régimes alimentaires, et d'améliorer la situation économique des ménages pauvres, et en particulier des femmes. Souvent polyvalentes, les denrées traditionnelles sont aussi parfois des médicaments ou des produits de teinture. En général, ces denrées sont plus aptes à tirer parti des conditions agro-écologiques locales et sont plus tolérantes ou résistantes à la sécheresse, aux ravageurs ou aux maladies que les cultures introduites. Le fait de reconnaître l'existence de ressources biologiques aussi exceptionnelles est également avantageux dans la mesure où cela incite la population à préserver la diversité biologique, domaine dans lequel les femmes jouent un rôle déterminant.

25. Dans un projet au Niger par exemple, ESN met l'accent sur la consommation de denrées locales riches en vitamine A pour lutter contre la cécité et autres maladies de carences. Réunies en groupes, les femmes apprennent à se familiariser avec les nouvelles techniques de séchage solaire et reçoivent une formation dans un certain nombre de domaines connexes, notamment la nutrition, l'alphabétisation, l'accès au crédit et sa gestion. ESN coopère également avec les vendeurs ambulants de plats locaux cuisinés dans toute l'Afrique, où 80 pour cent d'entre eux sont des femmes.

Formation à l'analyse des spécificités liées au sexe

26. Si les femmes doivent participer aux efforts de développement et à leurs avantages, il convient de sensibiliser les spécialistes et les décideurs aux questions de spécificités liées au sexe et il faut développer dans les pays et au sein du système des Nations Unies des capacités permettant la conception et la réalisation de projets, de programmes et d'orientations qui traitent ces questions. La formation est donc une priorité à tous les niveaux.

Programme de formation SEGA

27. Comme l'indiquait le dernier rapport d'activité, la FAO, en coopération avec le PNUD et la Banque mondiale, a lancé un Programme de formation à l'analyse socio-économique et à l'analyse des spécificités de chaque sexe (SEGA). Le Programme constitue une entreprise de coopération qui rassemble la FAO, l'OIT, l'INSTRAW, le PNUD et l'UNIFEM, avec l'aide de l'USAID et du Gouvernement néerlandais.

28. L'objectif fondamental du programme SEGA est de promouvoir un nouveau modèle de programmation du développement centré sur les personnes. La FAO a élaboré un cadre conceptuel qui intègre, au niveau macro et micro-économique (inter et intra-ménages), l'analyse socio-économique et l'analyse des spécificités liées au sexe, avec la participation populaire et la résolution

des conflits. Ce modèle SEGA est actuellement opérationnel; un manuel d'activités de terrain du SEGA a été rédigé; il sera complété par une série non limitée de suppléments techniques qui constitueront, sous une forme concise, des guides sectoriels et sous-sectoriels d'application de SEGA. Ceux-ci comporteront de nombreux renvois au manuel initial, de sorte que les futurs utilisateurs, notamment les spécialistes et les planificateurs sectoriels qui identifient et conçoivent les programmes et projets de développement, pourront facilement retrouver les informations complémentaires.

29. Actuellement, les principaux chapitres du Manuel de terrain sont à l'état d'avant-projets, et l'OIT met au point actuellement des modules de formation. SDW prévoit de commencer à tester ces modules début 1996.

Matériels de formation à l'analyse des spécificités liées au sexe

30. Outre SEGA, la FAO a participé à la préparation d'autres matériels de formation dans ce domaine. Par exemple, FON aide l'ONG régionale *Mujer y Desarrollo* à élaborer, pour l'Amérique centrale, un module de formation traitant de l'analyse des spécificités liées au sexe. De même, FON, en liaison avec des projets FAO en Amérique latine, prépare, en langue espagnole, un guide sur les femmes et la foresterie destiné aux agents de terrain, et à leur formation prévue en 1996-97.

31. En 1994, la Division des industries de la pêche (FII) a produit une vidéo de formation et d'information sur les spécificités des hommes et des femmes, et la pêche rurale, leurs rôles respectifs, l'utilisation du temps, l'accès à la formation et les priorités et besoins en matière de pêche. Cette vidéo explique en outre comment formuler un projet sur la pêche tenant compte des spécificités des hommes et des femmes, et quels sont les rapports des uns et des autres avec l'environnement et les questions politiques et socio-économiques plus générales.

Information et respect des spécificités liées au sexe

32. Un aspect important de la formation en cours d'emploi destinée aux spécialistes est de les informer sur les principales questions liées aux spécificités hommes/femmes - ou de les y sensibiliser davantage - au moyen de documents de référence, d'ateliers et de séminaires. A cet égard, un numéro de 1994 de la *Revue mondiale de zootechnie* de la FAO sur le développement laitier a consacré trois articles exclusivement aux questions de spécificités hommes/femmes dans l'élevage. En 1995, SDW a publié une étude sur *Le rôle des femmes dans les coopératives laitières en Inde*, destinée à sensibiliser la population aux questions de spécificités des hommes et des femmes dans le domaine laitier. SDW a également demandé à l'Association mondiale des femmes vétérinaires de préparer, en tenant compte des critères de sexe, une étude de cas sur les connaissances locales utilisées en Bolivie dans les systèmes de production et de santé animales, et AGA a réalisé, avec la collaboration de l'Association des vétérinaires du Kenya et de l'Université Sokoine de Tanzanie, des études similaires au Kenya. AGA a également inscrit cette question à l'ordre du jour d'un séminaire sur le développement laitier, organisé par la FAO à Harare en 1994.

33. En 1994, le Groupe d'experts du génie agricole de la Division AGS de la FAO a consacré une des trois journées de sa session aux questions de spécificités des sexes dans la mise au point et le transfert de technologies. Pour accroître la participation des femmes aux organismes ruraux, SDW a financé un atelier sur *La place des femmes dans les organisations d'auto-assistance en Afrique de l'Ouest*, avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Alliance coopérative internationale; ainsi que deux études: l'une sur le rôle des femmes dans les coopératives de production et de commercialisation du riz en Bolivie, l'autre sur la place des femmes dans les syndicats ruraux en Amérique latine.

Appui et avis aux Etats Membres en matière de politique tenant compte des spécificités de chaque
sexe

34. Ce domaine recouvre une vaste gamme d'activités, parmi lesquelles l'amélioration des bases de données utilisées pour les décisions influençant directement la formulation de politiques, et le renforcement des dispositifs d'intégration des femmes dans le développement.

Amélioration des statistiques

35. A partir des activités menées par SDW et par la Division de la statistique (ESS) en 1991-92 et sur la base des résultats des études de cas conduites en 1993 par ESS, RAFR et RNFA sur la ventilation par sexe des données des recensements agricoles de sept pays du Proche-Orient, ESS prépare un manuel qui sera publié au cours du prochain exercice sous le titre "Programme du recensement mondial de l'agriculture de l'an 2000". Les directives complétant le manuel ont pour but d'améliorer la ventilation par sexe des données sur les ressources humaines provenant des recensements agricoles. Lors de la réunion régionale de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique, organisée à Manille en 1994, les fonctionnaires de ESS ont présenté un document intitulé *Statistiques concernant les femmes, recueillies dans le cadre des enquêtes et recensements nationaux sur l'agriculture*, communiquant les informations recueillies jusqu'ici.

36. La Division de la statistique a également présenté ses conclusions sur les méthodes à adopter concernant les questions de spécificités hommes/femmes et d'emploi du temps à la quinzième réunion de l'*International Association for Time Use Research*, ainsi qu'à la réunion sur le projet d'utilisation du temps de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies (INSTRAW).

37. Au niveau régional, le Bureau régional pour l'Europe (REUR) a lancé, en coopération avec SDW, un projet de deux ans destiné à fournir aux personnes chargées de définir les orientations et les programmes dans les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), des bases de données agricoles et des profils de pays tenant compte des spécificités hommes/femmes. Pour les décideurs et les planificateurs de l'ensemble de l'Afrique, RAFR a également lancé un programme pour la constitution de bases de données statistiques sur les activités et les conditions de travail des femmes dans le secteur agricole. RAFR coopère aussi avec les services statistiques nationaux du Togo et du Bénin pour améliorer les systèmes actuels de collecte des statistiques de l'agriculture afin de recueillir aux fins de planification davantage d'informations concernant les spécificités liées au sexe. Le Togo a déjà commencé à modifier dans ce sens ses enquêtes périodiques sur l'agriculture.

38. Au Proche-Orient, la FAO a élaboré un projet visant à améliorer la collecte et la diffusion de données ventilées par sexe sur le développement agricole et rural provenant des recensements et enquêtes agricoles. Au titre de ce projet, des études de cas sur l'amélioration de la ventilation par sexe des données ont été préparées pour plusieurs pays du Proche-Orient (Egypte, Iran, Pakistan, Soudan, Syrie, Tunisie et Turquie). Les rapports ont été examinés lors d'un atelier organisé au Caire du 26 au 28 juillet 1994; les résultats ont permis de formuler des directives dans ce domaine qui seront utilisées pour des activités analogues dans d'autres pays du Proche-Orient et d'autres régions du monde.

39. D'autres Unités techniques font le nécessaire pour englober ou améliorer les statistiques ventilées par sexe. Par exemple, la Division de l'analyse des politiques (ESP) termine actuellement ses travaux sur le système informatique K2, qui permettra d'évaluer l'impact de toute une série de politiques agricoles sur des variables clés et de traiter des données ventilées sur la population active, la distribution du revenu, la nutrition et la démographie. Le Département des pêches (FI) de la FAO

a modifié son questionnaire afin que les services statistiques nationaux puissent rendre compte de l'emploi dans le secteur halieutique en incluant des chiffres ventilés par sexe pour toutes les branches d'activité. Par ailleurs, FI a créé un système informatisé permettant de faciliter la diffusion de ces données.

Influencer la formulation des politiques

40. Pour aider les pays du Proche-Orient à apporter les ajustements structurels nécessaires à la réalisation d'un équilibre entre croissance économique et satisfaction des besoins des femmes rurales, RNEA a créé des groupes régionaux de recherche qui sont chargés de fournir des informations sur des questions comme l'augmentation du nombre des ménages ayant à leur tête une femme, ou l'incidence des migrations masculines sur le rôle et la charge de travail des femmes. Pour faciliter le dialogue et les conseils en matière de politique sur les questions d'intégration des femmes dans le développement et de spécificités des sexes, RNEA a produit en 1994 un bulletin trimestriel WIDIALOGUE qui a attiré de nombreux lecteurs, notamment chez les responsables des politiques. De même, le Réseau pour l'Amérique latine et les Caraïbes, créé en 1993 sous les auspices de la FAO, qui compte désormais 24 pays membres, traite de ces questions dans son bulletin annuel *Redes*.

41. La FAO a aidé le Centre de recherche en économie rurale du Ministère de l'agriculture de Chine à conduire une étude dans six provinces pour étudier les spécificités liées au sexe dans les activités agricoles et la production vivrière des ménages. Ces deux études ont été entreprises dans le cadre d'un projet SAT-1 en Chine; l'Institut de sociologie s'est concentré sur les effets que l'exode rural a eu sur les femmes au moment de la réforme vers l'économie de marché, tandis que le Centre de recherche chinois sur la population a étudié les variations démographiques et les différences régionales en tenant compte des questions de spécificités liées au sexe. Leurs conclusions ont été communiquées lors d'un colloque national organisé en 1995 par le Gouvernement chinois, le PNUD et la FAO.

42. La Division de l'information (GII) a donné des avis aux gouvernements de la République centrafricaine, des Comores, du Congo et de la Guinée-Bissau sur les politiques nationales de communication au service du développement, en s'attachant en particulier aux problèmes des femmes rurales. GII a également entrepris des recherches qualitatives et des sondages de base - ventilés par sexe - pour voir comment les stratégies et les politiques de communication peuvent contribuer à l'affranchissement des femmes.

43. En 1994-95, la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP) a organisé, à l'intention des décideurs politiques et des scientifiques de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique de l'Est, des ateliers sur les politiques permettant d'améliorer la production horticole et la sécurité alimentaire des ménages, en tenant compte en particulier du rôle des femmes.

44. La Division ESH/SDW a aidé le gouvernement de la République socialiste du Viet Nam à formuler des politiques sur la place des femmes dans l'agriculture et le développement rural. Huit instituts nationaux ont préparé des documents techniques et organisé un colloque national à Hanoï en 1994. Le Ministère de l'agriculture et le Comité national chargé de la promotion des femmes au Viet Nam rédigent actuellement un projet de lignes d'orientation politiques. Egalement en 1994, la FAO a publié "Politique et stratégie de développement en faveur des femmes rurales", qui analyse la collaboration qui s'est instaurée entre la FAO et les Etats Membres africains, pour aider ces derniers à formuler des politiques visant à intégrer les femmes rurales dans le développement agricole.

Renforcer les dispositifs d'intégration des femmes dans le développement

45. En 1994-95, la plupart des demandes d'assistance en matière de politiques adressées à SDW ont concerné la création ou le renforcement des dispositifs d'intégration des femmes, au niveau national, notamment par la formation d'agents à la gestion, à l'organisation et aux problèmes liés aux questions de spécificités liées au sexe; la création de mécanismes de coordination entre les unités IFD et les autres organes gouvernementaux et les ONG; la formulation de stratégies et de plans d'action nationaux. Les activités de la FAO dans ces domaines sont présentées à propos des travaux liés à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

NOUVEAUTES CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE DU PLAN

46. La présente section concerne plus particulièrement les activités entreprises par la FAO pendant l'exercice pour encourager l'intégration des questions concernant les femmes et les spécificités liées au sexe dans les travaux de l'Organisation et des Etats Membres. Elle examine également les actions menées au sein de la FAO en faveur des femmes.

Révision du Plan d'action

47. Comme l'avait demandé la vingt-septième Conférence, la FAO a réexaminé les objectifs de son Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement (1989-1995). Malgré l'impact du Plan existant, mis en évidence dans le présent rapport d'activité ainsi que dans les trois précédents, cet examen a révélé que le Plan avait besoin d'être révisé tant du point de vue opérationnel que sur le fond. Bien plus important encore, il a été recommandé d'en clarifier et d'en resserrer la portée et les priorités afin de concentrer ses ressources limitées sur des objectifs réalisables, de mieux adapter les priorités aux domaines d'activités fondamentaux de la FAO et à des objectifs mesurables, et de définir des indicateurs vérifiables pour faciliter le suivi des progrès et l'établissement des rapports. La révision a été jugée opportune dans la mesure où la direction, la structure organisationnelle, les politiques et les priorités de la FAO ont évolué et changé au cours des deux dernières années.

48. Le Plan d'action révisé pour l'intégration des femmes dans le développement (1996-2001) supprime le précédent ciblage sur huit domaines prioritaires, ainsi que de nombreuses activités dont il était difficile d'assurer le suivi et qui étaient trop ambitieuses pour pouvoir être menées à bien efficacement. En lieu et place, le Plan révisé (C 95/14, Supplément 1) met l'accent sur trois objectifs stratégiques visant à promouvoir l'équité entre les sexes pour parvenir à un développement durable dans les domaines fondamentaux de la FAO et pour atteindre ces trois objectifs, fait ressortir quatre grands secteurs d'activités interdépendantes. Il en résulte une approche de programmation plus systématique qui permettra à la FAO de concentrer ses ressources humaines et financières sur des objectifs plus réalisables et mesurables. Le Plan révisé supprime également les cinq priorités administratives antérieures et opte pour la mise en place de mécanismes plus efficaces qui serviront à fournir des avis sur la mise en oeuvre du Plan, à assurer le suivi et l'établissement des rapports et à atteindre l'objectif de l'égalité des chances devant l'emploi.

49. Le processus de révision du Plan d'action a été aussi participatif que possible grâce à la méthode adoptée. D'abord les Directeurs de Divisions et les responsables de haut niveau se sont réunis pour discuter des révisions proposées et il a été décidé que chaque Division technique formulerait, ainsi que la Division du personnel, un programme d'action à moyen terme (1996-2001), formel et interne pour l'intégration des femmes dans le développement. Ensuite, SDWW, qui assure la coordination, a organisé des consultations d'une demi-journée avec le personnel des 65 services des 25 Divisions qui sont techniquement responsables de la mise en oeuvre du Plan. En troisième lieu, pour faciliter la participation des femmes rurales dans leurs propres domaines de compétences, les Divisions et Services techniques ont proposé des programmes d'action IFD comportant des objectifs, des activités, des résultats et des indicateurs de suivi réalistes. Les

propositions ont ensuite été développées et soumises à SDWW et à PBEE pour examen avant d'être finalisées. Enfin, SDW a harmonisé les programmes préparés par les Divisions et les a inclus dans le Plan d'action de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement 1996-2001. Ce Plan apporte les orientations dont la FAO a besoin pour s'acquitter du mandat qui lui revient au titre des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme d'ici l'an 2000 (NFLS) et à la Plate-forme d'action adoptées à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes

50. La FAO a entrepris des activités de grande envergure pour renforcer la participation des femmes rurales à la préparation et au suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. En 1994, dans le cadre de la phase I du projet d'assistance aux femmes rurales pour la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la FAO a fourni un appui technique et financier à 16 pays pour les aider à se préparer pour la Conférence de Beijing: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Caraïbes orientales, Egypte, El Salvador, Honduras, Liban, Namibie, Pérou, Philippines, Tanzanie, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe. Des missions supplémentaires ont été envoyées au Népal, au Niger et au Rwanda afin de faciliter les préparatifs de la Conférence au niveau national.

51. Au titre de la phase I, la FAO a aidé les Ministères de l'agriculture et/ou des organismes travaillant avec les femmes dans les différents pays à réaliser une analyse détaillée des informations disponibles sur les femmes rurales, à établir des rapports sectoriels sur les femmes rurales, qui ont été inclus dans le rapport présenté par chaque pays à la Conférence de Beijing, et à organiser des ateliers pour examiner les problèmes graves que les rapports sectoriels avaient mis en évidence. Ces rapports devraient également servir de documents de travail pour la promotion du rôle des femmes rurales au sein des Ministères de l'agriculture et dans les organismes nationaux de promotion des femmes.

52. Les activités de la Phase II du programme visent à renforcer les capacités nationales nécessaires pour mener à bien la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action adoptée à la Conférence mondiale sur les femmes (CMF). Pour le moment, le Gouvernement norvégien appuie les activités de la Phase II en Namibie, au Népal et en Tanzanie, et la FAO continue de rechercher le soutien de donateurs pour des activités analogues dans les autres pays qui ont participé à la Phase I du programme.

53. Une aide technique a été également fournie au niveau régional pour l'élaboration de programmes d'action régionaux qui ont été présentés à la CMF, et la FAO a participé à toutes les conférences préparatoires régionales organisées par les Commissions économiques.

54. En Afrique, un rapport de synthèse régional a été établi sur la base des rapports sectoriels sur la place des femmes dans l'agriculture et le développement rural de neuf pays africains (Bénin, Burkina Faso, Congo, Mauritanie, Maroc, Namibie, Soudan, Tanzanie et Zimbabwe). Pour la région Asie et Pacifique, la FAO a également préparé, pour la CMF, des études socio-économiques sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural en Chine et au Viet Nam, ainsi qu'un document sur les femmes et les petites entreprises basées sur l'agriculture, qui traitent en particulier du crédit et de la formation en Asie.

55. En Europe, la FAO a lancé un projet destiné à rassembler des données et des informations et à élaborer des profils de pays sur le rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural en Europe centrale et orientale. Sur la base des résultats, un rapport régional de synthèse a été établi et présenté à Beijing. Dix pays au total ont participé à cette entreprise: Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Lettonie et Bulgarie.

56. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la FAO a aidé à la préparation de rapports sectoriels sur les femmes rurales en Bolivie, au Honduras, au Mexique, au Paraguay, au Pérou et au Venezuela. Le document "Femmes rurales en Amérique latine et aux Caraïbes", préparé avec l'appui de la FAO, a été intégré au rapport régional présenté à Beijing. La FAO a également publié une étude de cas sur les femmes en Amazonie péruvienne qui analyse la condition et le rôle des femmes dans le contexte social et économique de cette région.

57. Dans le cadre du Programme régional d'action en faveur des femmes dans l'agriculture au Proche-Orient (RPAWANE), un appui a été fourni à 17 pays pour l'établissement des rapports sectoriels sur les femmes dans l'agriculture et le développement rural: Chypre, Egypte, Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Mauritanie, Maroc, Oman, Pakistan, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Turquie, Emirats arabes unis et Yémen. La synthèse des rapports du RPAWANE a constitué la contribution de la région à la Conférence de Beijing, et ses recommandations ont été traduites en un Plan d'action en faveur des femmes dans l'agriculture au Proche-Orient, qui s'étend sur la décennie 1996-2005. En outre, la FAO a élaboré un document sur le rôle des femmes dans la gestion des ressources et l'environnement dans la région du Proche-Orient, qui a été distribué à Beijing.

58. Au niveau international, la FAO a entrepris des activités visant à garantir que les questions importantes - comme la sécurité alimentaire, les migrations, la dégradation de l'environnement et autres problèmes - qui ont un fort impact sur les femmes et les communautés rurales, seraient examinées à la Conférence de Beijing. L'Organisation a préparé du matériel d'information spécialisé, y compris des notes d'information sur les pays, servant à faire passer des messages simples et concis sur le rôle des femmes rurales dans l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. La FAO a également préparé une bibliographie annotée, remise à jour, sur les femmes, l'agriculture et le développement rural, et rédigé un rapport d'activités décrivant en détail le soutien qu'elle apporte aux femmes rurales et le programme d'intégration des femmes dans le développement. Ces deux documents ont été distribués à la Conférence de Beijing.

59. La FAO a également coordonné ses activités avec divers programmes et initiatives conjoints des Nations Unies en participant à des réunions interinstitutions, notamment à celles de la Commission de la condition de la femme, du Groupe du CAD/OCDE sur l'Intégration des femmes dans le développement, et à de nombreuses réunions d'experts et consultations informelles. La FAO a également rédigé le chapitre sur l'accès des femmes à la terre et aux ressources naturelles pour la version mise à jour de l'Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement de 1994, et elle a pris part à l'élaboration du chapitre sur l'accès des femmes au crédit et aux institutions financières. De plus, la FAO a participé à la campagne mondiale d'information concernant la Conférence en distribuant et, le cas échéant, en complétant le matériel fourni par la Division de l'information des Nations Unies.

60. La FAO a fourni un appui à la Fédération internationale des producteurs agricoles pour l'élaboration d'un document intitulé "*Le point de vue des femmes exploitantes: Une synthèse des résultats des réunions régionales préparatoires de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes*". Ce document a été présenté à une Consultation technique d'agricultrices en mars 1995, qui a eu lieu pendant la trente-neuvième session de la Commission sur la condition de la femme, dernière réunion préparatoire avant Beijing.

61. En outre, la FAO a organisé une campagne d'information interne pour informer son personnel sur la Conférence et l'encourager à participer aux activités préparatoires. La FAO a également publié régulièrement des mises à jour et des notes d'information sur les préparatifs de la Conférence et sur son propre programme d'activités préparatoires, qui ont été envoyées aux Etats Membres et distribuées dans l'Organisation.

Actions en faveur des femmes

62. Des progrès ont, certes, été enregistrés depuis la Conférence de 1993, mais il faut reconnaître que l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies (35 pour cent d'effectifs féminins dans la catégorie du cadre organique avant 1995) n'a pas été atteint. La recherche de candidates aptes à occuper des postes techniques spécialisés de la FAO reste difficile en dépit de l'aide apportée par les gouvernements des Etats Membres, qui encouragent les ressortissantes possédant les qualifications requises à postuler. Ainsi, 22 pour cent seulement environ des candidatures reçues pour les postes vacants pourvus en 1993 émanaient de femmes, même si elles ont représenté 25 pour cent des candidates retenues. Des efforts encore plus énergiques doivent être faits pour encourager les femmes qualifiées à présenter leur candidature. Malgré ces obstacles, certaines améliorations ont bien eu lieu puisque la proportion de femmes de la catégorie du cadre organique travaillant au siège est passée de 19,7 pour cent en 1991 à 20,4 pour cent en 1994, de 9,3 à 10,3 dans les Bureaux régionaux et de 4,1 à 8 pour les postes de terrain et parmi les Représentants de la FAO.

63. Le nombre de femmes occupant des postes de niveau plus élevé a augmenté pendant les trois derniers exercices. Par exemple, dans la classe P-4, ce nombre est passé, au siège, de 34 à 67 depuis 1989, et il représente maintenant 9,4 pour cent du total des effectifs de cette classe. Au niveau P-5, le nombre de femmes est passé pendant la même période de 14 à 22 et représente 7,9 pour cent du total. La classe des Directeurs compte actuellement sept femmes, soit une proportion de 5 pour cent. S'il est indéniable que le pourcentage de femmes dans les grades plus élevés doit être amélioré, le chiffre est beaucoup plus équitable s'agissant des premières classes du cadre organique: fin 1994, les femmes représentaient, en effet, 46,2 pour cent des effectifs de la classe P-3 et 46 pour cent de la classe P-2.

64. Le Plan d'action révisé confère une importance nouvelle aux initiatives prises en faveur des femmes, tant au niveau du cadre organique que parmi les consultants. Les activités prévues consistent notamment à mettre à jour et à augmenter les fichiers de consultants, et à étudier des politiques en matière de personnel, qui garantissent qu'aucun obstacle fortuit ne viendra contrecarrer la réalisation des objectifs qui ont été fixés dans cet important domaine.

ACTIONS DE DECISIONS

65. Compte tenu de l'examen qui précède, la FAO formule à l'intention de la Conférence les recommandations suivantes:

- a) au vu des progrès signalés dans les domaines prioritaires du Plan d'action depuis son adoption par la Conférence en 1989, elle recommande que la Conférence adopte le quatrième rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action;
- b) eu égard au caractère assez exceptionnel des programmes d'action des diverses Divisions techniques de la FAO, elle recommande de soumettre un cinquième rapport d'activité sur la mise en oeuvre du Plan d'action à la vingt-neuvième Conférence en 1997, où il sera traité en particulier des progrès qui auront été faits pendant le prochain exercice en vue d'atteindre les objectifs des divers programmes;
- c) enfin, elle recommande que la Conférence adopte le Plan d'action révisé de la FAO pour l'intégration des femmes dans le développement. Ce Plan s'appliquera à la période allant de 1996 à l'an 2001, mais la FAO pourra le modifier en fonction de l'évolution des événements et des circonstances, à la demande des Conférences qui auront lieu pendant cette période.